LE SITE MAIESTAS.EU

Category: Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Ce site propose d'investir dans des livrets avec des taux impossibles à obtenir. Il a été usurpé le nom d'une société du Liechtenstein. Nous déconseillons tout contact avec celui-ci.

Le site internet

Il a été créé le 05/10/2021. Nous publions le whois :

https://whois.eurid.eu/fr/search/?domain=maiestas.eu

Nos recherches

Le site n'est pas ouvert. Cela n'a pas nui à nos recherches. Nous publions le résultat ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 65 24 08

Il s'inscrit dans une série intéressante :

maiestas.eu	01 87 65 24 08
beaufort-gestion.com	01 87 65 24 63
younited credit	01 87 65 24 63
younited credit	01 87 65 24 76

Les produits

Nous publions ci-dessous le mail envoyé aux potentiels clients :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-mail-du-site-maiestas.eu_.pdf

Nous publions la plaquette de présentation :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-plaquette-de-Presentation-du-site-maiestas.eu_.pdf

Le contenu est un copier / coller partiel du clone frauduleux ramius-gmbh et auris-prévoyance

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-presentation-du-site-auris-prevoyance.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-Presentation-du-groupe-Ramius.pdf

Ce site frauduleux a fait beaucoup de victimes. Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-ramius-gmbh-net-inmaxxa-bv-com/

Les règlements

Le site utilise :

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU41 6191 SPC1 85U4 LC8R Un compte autrichien ayant l'IBAN AT16 1400 0009 1005 9211 Un compte espagnol ayant l'IBAN ES11 0049 2865 1428 1430 4357

Ce compte est aussi utilisé par le site frauduleux kutxa-enlinea.com

http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/banque-kutxabank-le-clone-frauduleux-kutxa-enli

nea-com/

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société financière du Liechtenstein. Le numéro REGAFI correspond bien à cette société. Il est inutile de la contacter. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

https://tinyurl.com/ph8hfm2j

Conclusion

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse <u>placement@adcfrance.fr</u>. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à

47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.